



AVRIL 2023 | NUMÉRO 8

NEWSLETTER DE BERSON

Bulletin d'information de la Mairie de Berson



Un championnat de VTT à Berson !

La commune de Berson a accueilli le dimanche 02 avril le championnat départemental de VTT UFOLEP organisé par HG Green Bike qui a rassemblé 185 mordus du vélo et de sensations fortes. Les deux circuits, préparés pendant les deux mois qui ont précédé l'événement, ont ravi les coureurs par leurs nombreuses boucles, pentes vertigineuses et obstacles naturels.

” On ne peut être que satisfait de cette journée même si l'organisation du championnat départemental de VTT UFOLEP a été longue. Par contre elle nous a apporté de très bons résultats avec pas moins de six titres de champion de Gironde. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'autorisation du propriétaire de ce bois. Nous remercions vivement M. Michel LAGORCE pour son amabilité et sa compréhension. La mairie de BERSON a été également bienveillante avec notre club. Les membres de l'UFOLEP ont été comme d'habitude pertinents et rigoureux. Et que dire de nos bénévoles, toujours aussi nombreux et efficaces, merci à toutes et à tous. Ils ont été présents à tous les points sensibles de ce beau circuit ainsi qu'au point buvette et restauration. Même la météo a été clémente.

Mot de Monsieur Serge Assar, co-organisateur du championnat

Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

La page Facebook

 @ville de berson

La page Instagram

 @ville_de_berson

Le site internet

www.mairieberson.fr

L'application

 Intramuros

Téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store

CMJ : c'est la guerre aux déchets !

C'est par un beau soleil d'hiver que s'est tenue la première après-midi de collecte de déchets dans la nature.

A l'initiative du nouveau CMJ, au moins 15 enfants et autant d'adultes (parents, référent de hameau et élus) se sont réunis ce dimanche 29 janvier.

Après plus de 2h30 de ramassage, le bilan est triste puisque pas moins de 8m3 de déchets ont été collectés : gravats, meubles, éverite et bouteilles en tout genre constituent l'essentiel de la récolte. Très courageusement les enfants ont fait preuve d'une volonté qui devrait inspirer bien des adultes.

Un immense merci aux enfants et aux parents qui ont participé. L'après-midi s'est terminé par un goûter bien mérité.

Le prochain événement est programmé **le samedi 06 mai, à 14h, devant la mairie.**

Le CMJ espère vous y voir nombreux !



Remise de don au Secours Populaire de Blaye



Afin de venir en aide à l'Ukraine, des enfants de l'école, des adultes, surveillantes, enseignants, élus ont fabriqué des bracelets qui ont été vendus aux marchés, à la garderie, à la bibliothèque, à la mairie.

Le montant de la vente de ces bracelets a été remis jeudi 02 février à Madame MOREAUX, Présidente du Secours Populaire de Blaye.

C'est avec grand plaisir que nous lui avons remis un chèque de 278€.

Madame MOREAUX a remercié les personnes présentes et a expliqué que cet argent était destiné à l'Ukraine.

Faites vous connaître !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos services pour être répertorié sur notre liste des commerces et des entreprises de la commune disponible sur notre site internet et sur l'application Intramuros.

📞 05 57 64 35 04 ✉ communication@mairieberson.fr

Une nouvelle conseillère

Suite à la démission en mars dernier d'un conseiller municipal, Myriam Bernatet qui était la candidate suivante dans la liste élue en 2020 a accepté de rejoindre l'équipe municipale.

Nous lui souhaitons la bienvenue.





Inauguration de la MAM

L'inauguration officielle de la MAM a eu lieu le 25 février en présence de Rebecca Sauvetre et Béatrice Bru-Leuzon, les deux assistantes maternelles, du corps enseignant, des artisans qui ont contribué à la rénovation du bâtiment et des élus.



Je fleuris, je m'inscris !

Les inscriptions pour la cinquième édition du concours communal de fleurissement sont ouvertes jusqu'au 25 juin !

Gratuit et ouvert à tous, ce concours vise à encourager les actions menées par les habitants en matière de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie. Tous les acteurs locaux sont encouragés à participer : particuliers, commerçants, artisans, école, associations... Ce concours contribue à valoriser les efforts des habitants pour faire de Berson un village accueillant et fleuri.

Le **bulletin d'inscription et le règlement** sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.

Mars bleu : un mois de sensibilisation

Mars est le mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal en France.

Les femmes et les hommes éligibles âgés de 50 et 74 ans reçoivent tous les 2 ans une invitation à participer au dépistage organisé.

Il est possible de se procurer un test auprès de son médecin, gynécologue, pharmacien, gastro-entérologue, centre d'examen de santé ou auprès du centre régional de coordination des dépistages, mais également sur la plateforme de commande en ligne de l'Assurance Maladie : monkit.depistage-colorectal.fr

et informations utiles ainsi que le mode d'emploi du test de dépistage du cancer colorectal.



La montgolfière de sensibilisation, prêtée par le Centre de coordination du dépistage des cancers de Nouvelle-Aquitaine, était également disposée sur la commune du 18 au 23 mars !

Notre traditionnelle marche en collaboration avec l'association de Gymnastique de la commune a réuni une quarantaine de volontaires pour une randonnée de 10km autour du Bourg de Berson.

Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles présents chaque année pour encadrer et Didier Piard qui prépare en amont le tracé de la marche.



Un stand d'information est installé chaque année à l'accueil de la mairie tout au long du mois. Vous pouvez y retrouver des informations de prévention, des numéros



PLUi-H : participez aux inventaires de la carte collaborative !

Chacun d'entre nous (habitants, exploitants, associations, entreprises...) est concerné par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

C'est pourquoi nous vous invitons à partager votre connaissance et votre perception du territoire en participant aux inventaires du PLUi-H nécessaires à la réalisation du diagnostic territorial et du règlement graphique.

Le principe ?

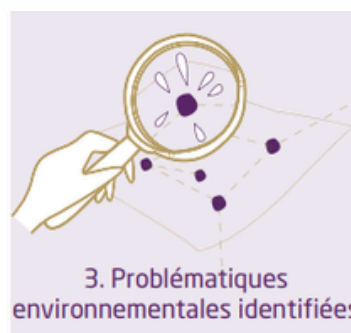
L'objectif est d'identifier le patrimoine d'intérêt local, les activités économiques isolées ou encore les changements de destination de bâtiments.... Les inventaires disponibles sont les suivants :



J'ai un bâtiment agricole que je souhaite transformer en logement



Je souhaite développer mon activité dans les zones naturelles, agricoles ou forestières



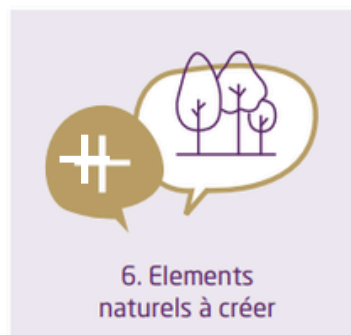
Mon terrain n'est plus accessible à cause des inondations lorsqu'il pleut beaucoup



J'ai repéré un chemin qui permettrait à mes enfants de se rendre à pied à l'école s'il était aménagé



J'ai repéré un arbre remarquable



J'ai repéré un espace public qui pourrait être planté

Comment faire ?

- Je télécharge la notice de la carte collaborative, en utilisant ce lien:
www.ccb-blaye.com/wp-content/uploads/2023/03/CCB_Notice-carte-collaborative.pdf

- J'accède à la carte collaborative et je suis les étapes indiquées sur la notice, en utilisant ce lien ou en scannant ce QR code :
<https://ici.realta-inno.fr/concertation/inscription/ccbcarteparticipative>



Vide-grenier printanier

Vide-grenier du Comité des Fêtes de Berson

Date : dimanche 21 mai de 6h à 18h

Lieu : Avenue de la Libération

Sans réservation - 2€ le mètre linéaire

Restauration et buvette sur place

Pour les enfants, sur le thème des pirates :

- chasse aux trésors organisée à 14h avec goûter pour les participants,
- concours de déguisement (non obligatoire).

Sur réservation au 07 81 92 62 08 jusqu'au 11 mai.

✉ cdfberson@gmail.com

📘 Comité des Fêtes Berson

📍 Sièges social : Mairie de Berson



Tous à vélo !



L'Amicale Cyclo Randonneurs de Cars organise une randonnée découverte des communes de Berson, Cars, Saint-Paul et Saint-Martin-Lacaussade avec des étapes gourmandes le **samedi 03 juin**.

Programme

11h : apéritif à Berson puis départ pour **Cars**

Arrivée à **Cars** : entrée froide

Départ vers **Saint-Paul** pour le plat de résistance

Départ en direction de **Saint-Martin-Lacaussade** pour le fromage, le dessert et le café

Ne pourront participer à la manifestation que les personnes inscrites et munies du ticket repas.

Le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans et conseillé pour tous les participants qui seront tenus de respecter le code de la route.

Vous avez la possibilité de vous déguiser si le cœur vous en dit !

Si vous êtes intéressés par cet événement, vous pouvez joindre la mairie par téléphone ou consulter notre site pour plus d'information.

📞 05 57 64 35 04

🌐 www.mairieberson.fr

Quand peut-on tondre sa pelouse ?

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûler ses déchets verts : c'est interdit !

N'oublions pas qu'il est interdit de brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin ses déchets verts. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Culture Loisirs Evasion

Pour rappel, notre troupe de théâtre bersonnaise "La Réplique" vous présentera son nouveau spectacle en avant première au Foyer Rural de Berson le **samedi 3 juin**.

Synopsis : "Chacun sa stratégie pour trouver l'âme sœur. Marc, jeune retraité a décidé de procéder avec méthode.

Après des échanges réguliers sur un site de rencontres, Marc a dressé un inventaire des qualités et des défauts des femmes qu'il a retenues. Est venu le temps de faire plus ample connaissance et de se voir pour de vrai.

Pour ce faire, Marc qui habite le quartier a élu le café du coin, un lieu qui lui semble bien tranquille pour mener rondement ses petites affaires. Mais, l'établissement de Rose et Roger, si calme et éloigné de tout en apparence recèle en vérité toute une histoire et un esprit qui font écho à la quête amoureuse de Marc."

Bibliothèque Municipale



Les bons bouchons en plastique



Vous avez la possibilité de déposer à l'accueil de la mairie vos bouchons de liège, vos bouchons en plastique ainsi que les soutien-gorge que vous ne portez plus.

Pour la collecte de bouchons en plastique, dorénavant tous les bouchons sont acceptés : alimentaires, produits ménagers, chimiques, cosmétiques, santé, hygiène...etc.

De manière générale, pour qu'ils soient acceptés, il ne faut pas d'étiquette papier ni de joint ou d'élastique sur les bouchons.

Tous les vendredis de 10h à 11h la bibliothèque municipale accueille les assistantes maternelles et les tout-petits dont elles ont la garde pour la séance qui leur est dédiée.

Lors de la séance du 31 mars c'est Nathan, stagiaire en classe de 4ème au collège Vauban de Blaye, qui a su conquérir les tout-petits avec ses histoires.

Une vente de 99 livres à 1€ a été réalisée sur 2 jours permettant à la bibliothèque de renouveler son fonds de livres.

Par ailleurs, le Jardin d'Oreda a de nouveau enrichi la grainothèque avec des nouveaux sachets de graines : fleurs, fruits, aromates.

Pour rappel, une grainothèque est un outil participatif basé sur le troc de graines entre les usagers de la bibliothèque.

C'est un espace de partage où tous les usagers sont invités à déposer des graines et à en prendre selon leur besoin.

N'hésitez pas à venir les découvrir, les partager et les échanger !



A.R.I.E.B

Pour information, notre association a renouvelé son bureau lors de notre dernière assemblée qui a eu lieu le 24 Février 2023.

Dans un premier temps, la nouvelle équipe va s'investir pour organiser les journées du patrimoine, de façon à ce que notre église soit ouverte et prête pour recevoir les visiteurs lors de cette manifestation.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous les anciens membres de l'ARIEB qui ont œuvré depuis la création de notre association.

Nous remercions également, Mme Sevrain qui a ouvert ce monument tous les jours depuis très longtemps. Pour des raisons de santé, Mme Sevrain a souhaité confier cette tâche à Mme Salle, que nous remercions également pour cette disponibilité.

Si vous désirez devenir membre de notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

USEP



Ce début d'année a bien commencé pour les enfants. Le 8 janvier, ils ont pu participer à la rituelle course détox relais organisée par l'association USEP de Saint-Gervais.

Cette rencontre s'est terminée par un tournoi d'échecs avec et contre les autres Usépiens de St Gervais, St Laurent d'Arce et Izon.

Le 22 février, ce fut le défi athlétisme au stadium de Bordeaux Lac.

Courses, sauts, lancers étaient proposés à nos jeunes sportifs bersonnais. Ils ont pu rencontrer d'autres enfants des différentes associations USEP de la Gironde.

Ce trimestre s'est terminé le 25 mars par des jeux et danses traditionnels à Artigues : pétanque, tir à la corde, galine à Jules, Kubbe et bal en présence d'une troupe de musiciens.



D'autres animations et rencontres, toutes aussi variées, vont être mises en place pour nos jeunes dans les semaines à venir.

Carnaval des enfants

Le début d'année a été riche pour la FCPE de Berson qui avait pour but d'organiser un Carnaval, qui n'existait depuis plus de 2 ans.

Ce dimanche 19 mars, les enfants sont venus en nombre pour défiler dans les rues de la commune, suivi de la condamnation de Monsieur bêtise et d'un goûter offert dans l'enceinte de l'école.



Ce monsieur bêtise a été élaboré dans un 1er temps par les membres du CMJ de Berson, par des enfants à la garderie, puis finalisé par quelques enfants de l'école lors d'un atelier organisé par la FCPE.

Outre cette animation majeure, la FCPE a proposé une vente de madeleines, toujours dans l'optique de récupérer des fonds pour les enfants et l'école. L'équipe a plein de projets en tête pour cette dernière période de l'année scolaire donc n'hésitez pas à suivre notre page Facebook afin de connaître toutes nos actualités.

Marche vers tes rêves

" **M**ARCHE VERS TES RÊVES" est une association qui a pour but d'accompagner moralement, matériellement et financièrement avec bienveillance, les familles avec enfants victimes d'accidents cérébraux à la naissance entraînant une situation de handicap avec déficit moteur et de sensibiliser le grand public aux questions de l'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) chez l'enfant mineur.

En quelques mois déjà, de merveilleux projets ont pu aboutir.

Le premier cher à notre cœur, le soutien à Julie Beuquila, une jeune fille de 14 ans native de Blaye dans son incroyable et courageux projet d'opération aux Etats-Unis pour espérer une marche aidée sur du long terme.

Nous avons également financé la formation d'une kinésithérapeute pédiatrique à la méthode MEDEK pour permettre à de nouveaux enfants de bénéficier de ses bienfaits.

Et aussi, nous avons rejoint humblement de très beaux projets comme celui soutenu par l'association AGIR ENSEMBLE CONTRE L'IMC, un séjour « 3 en 1 » dans un centre de vacances dans l'Allier pour permettre aux parents aidants de se reposer sans se séparer de leur enfant pendant les stages de rééducation intensive et de se retrouver sans séparer les fratries.

De nombreux projets sont encore à venir...

Venez nous rejoindre sur notre page Facebook pour suivre toutes nos aventures et/ou participer :

 Marche Vers Tes Rêves



**Photos gagnantes
des concours photo Facebook :**

**Janvier - Monochrome
Février - Portrait d'animaux en gros plan
Mars - Nuances de bleu
Avril - La photo culinaire**

Newsletter n°8 - avril 2023

Directeur de la publication : Sébastien TREBUCQ

Rédaction et mise en page : commission municipale

Les articles des associations sont rédigés par leurs membres

Impression : mcomm